

L'interprétation du Passé Simple et de l'Imparfait dans le discours

Catalin Nicolau

Département de linguistique

Université de Genève

<catalin_nicolau@msn.com>

Résumé

Les études consacrées au Passé Simple et à l'Imparfait prennent en considération les différences aspectuelles qui existent entre ces deux formes verbales, mais en les ramenant à des valeurs temporelles. Nous essaierons de montrer dans cet article que ce type de traitement ne peut donner que des résultats partiels. Dans notre perspective, le PS et l'IMP, ainsi que les autres formes verbales, fournissent, de par leur valeur aspectuelle, des indications sur la manière de traiter les concepts présents dans les représentations mentales complexes que sont les situations, et permettent ainsi l'interprétation des énoncés.

1. Interprétations temporelles

Qu'est-ce que l'on comprend habituellement par *interprétation des formes verbales temporelles* ? Il existe sans doute plusieurs réponses à cette question, mais il est facile de leur trouver un dénominateur commun : interpréter des formes temporelles revient à identifier une référence temporelle et/ou reconstituer l'ordre des événements. L'interprétation d'une suite d'énoncés n'est rien d'autre que leur localisation dans le temps absolu et, implicitement, une image de l'ordre dans lequel ces événements se sont produits. Il suffirait donc de pouvoir reconstituer des séquences de réalité pour pouvoir comprendre le sens d'une suite d'énoncés, puisque attribuer une référence aux formes temporelles et établir un ordre des événements sont des calculs qui ne peuvent mener qu'à ce type de résultat. Il en résulte qu'une sémantique des temps verbaux permettrait de produire des interprétations complètes des séquences d'énoncés qui introduisent dans le discours des séries d'événements. Il se trouve pourtant que, notamment dans les cas des deux formes verbales que nous avons choisi de traiter (le passé simple et l'imparfait), l'interprétation temporelle ne découle pas des informations sémantiques ; il semble même qu'un calcul pragmatique soit toujours nécessaire lorsqu'il faut déterminer avec plus de précision la situation temporelle et/ou la durée d'un événement. C'est une remarque importante, car on ne peut

raisonnablement procéder à une interprétation si l'information de départ est insuffisante ou pas assez précise. Prenons tout de suite un exemple simple :

- (1) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes (PS1). Il attrapa une contravention (PS2). Il roulait trop vite (IMP).

Les sémantiques temporelles sont catégoriques, un des PS doit fournir un point de repère à l'IMP et la durée du procès exprimé par l'IMP inclut celle du procès au PS. Pourtant, on le voit très bien dans cet exemple, l'événement e_{IMP} est postérieur à e_{PS1} et antérieur à e_{PS2} . Jean se met en route, roule trop vite et attrape une contravention. La suite d'énoncés est, elle, parfaitement interprétable, mais non pas dans le sens temporel, qui semble peu évident et que l'on peut récupérer uniquement si l'on compare la série à notre connaissance du monde.

Ce genre de problème intervient également dans d'autres cas de figure.

- (2) Pierre rata son entrevue. Il oublia d'y aller.

Il est impossible dans (2) de conclure que l'ordre des événements est identique à celui des énoncés, comme le voudrait la règle de l'avancement du temps dans les séries de PS.

- (3) Jean escalada le Cervin. Il monta jusqu'à la cabane H, il y passa la nuit, ensuite il attaqua la face nord ; douze heures plus tard il arriva au sommet¹.

Les événements au PS qui suivent *escalada* ne lui sont pas ultérieurs.

Dans tous les exemples ci-dessus, un calcul pragmatique permet de récupérer l'ordre et/ou la référence temporelle des événements. Les connaissances sur le monde convoquées dans le calcul sont souvent très complexes, comme dans (3), où il faut avoir une idée du type d'activité qu'est l'escalade d'une montagne, mais aussi une idée de la difficulté présumée par l'escalade du Cervin.

Malgré la contradiction apparente entre l'information fournie par le PS, l'IMP et le résultat du calcul pragmatique, les énoncés en question ne posent absolument aucun problème d'interprétation ; cela pourrait s'expliquer de deux façons :

1. Le PS et l'IMP ne transmettent pas toujours la même information, ils donnent des indications différentes, en fonction de la situation, sur la manière d'identifier des références temporelles ;
2. Le rôle principal du PS et de l'IMP n'est pas celui de fournir des indications concernant la situation des événements dans le temps et/ou la position des événements dans une série. Si ces informations sont im-

¹ Exemple de Kamp & Rohrer (1983), que nous avons adapté en éliminant la plupart des indications temporelles.

portantes pour la situation de communication, des enrichissements apparaissent dans la forme propositionnelle de l'énoncé.

Si des hésitations existent en ce qui concerne l'IMP, auquel on peut attribuer plusieurs valeurs, correspondant à autant de types d'information procédurale ou conceptuelle, personne n'a jamais pensé, à notre connaissance, à attribuer des valeurs différentes au PS. Il faut ajouter à cela — et c'est ce qui nous détermine à ne pas la retenir — que la première explication donnerait lieu à une analyse éclatée des formes verbales en question.

2. *Interprétations non temporelles*

Accepter la deuxième explication ne va pas sans difficultés. S'il y a un consensus quasi absolu sur l'utilisation, les valeurs, les fonctions, etc. des formes verbales comme le PS et l'IMP, c'est bien le fait qu'elles sont faites pour exprimer le temps. Il nous semble pourtant que plusieurs tests, ainsi qu'un certain nombre de difficultés dans l'interprétation temporelle, dont certaines largement reconnues, viennent infirmer cette idée et montrer plutôt que la référence temporelle et l'ordre temporel sont chroniquement sous-déterminés dans la sémantique des formes temporelles ; cela est notamment le cas du PS et de l'IMP.

Nous sommes d'ailleurs confrontés à une double bizarrerie :

- a) il est impossible, à partir d'une occurrence de PS, d'établir une référence temporelle pour l'événement dénoté ; en effet, en l'absence de marques temporelles précises ou de moyens de datation le PS reste un passé indéfini, un moment dans *ille tempore* ;
- b) le PS est compatible avec toutes les relations temporelles².

Que penser alors de l'IMP, temps réputé anaphorique, dont le repère serait fourni par le PS ?

2.1. Une nouvelle perspective

La perspective que nous voulons proposer ici concerne l'interprétation des énoncés en fonction des instructions fournies par les morphèmes temporels. Nous partons de l'idée que ces informations sont de nature aspectuelle grammaticale, et cela pour au moins deux raisons :

1. l'aspect grammatical est la plus directement accessible des informations véhiculées par les formes verbales ;
2. l'information aspectuelle est celle qui permet de faire la différence entre les « temps du passé » en français.

² Comme le note Gosselin (1996, 117) : « Il semble que tous les relations chronologiques puissent être exprimées au moyen du passé simple ».

Ce type d'information pourrait donc jouer un rôle central dans le traitement de l'information introduite par les énoncés. Reprenons notre premier exemple :

- (4) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il roulait trop vite.

Nous avons vu que l'enchaînement des événements est difficile à établir, ou qu'en tout cas il serait difficile de respecter les règles données par la sémantique des temps verbaux. La séquence d'énoncés reste pourtant parfaitement interprétable et nous pouvons même essayer de comprendre le mécanisme de cette interprétation.

Ce qui nous permet de restituer un ordre des éventualités, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, c'est un ensemble de connaissances sur le monde, sur le déroulement des événements et les séquences d'actions à l'intérieur de ces événements. Il nous semble pourtant évident que le but ultime d'une interprétation n'est pas celui de restituer cet ordre ; si tel avait été le cas, la séquence aurait pris la forme suivante, plus en mesure peut-être de conduire à une interprétation en termes d'ordre temporel :

- (5) Jean se mit en route avec sa nouvelle Mercedes. Il roula trop vite et il attrapa une contravention.

Au lieu d'adopter l'idée que la communication consiste à reproduire le plus fidèlement possible des moments de la réalité, nous considérons que les locuteurs ne font rien d'autre que donner accès à des représentations sur la manière dont des concepts interagissent. Au fur et à mesure que des données sont introduites/réactualisées dans la mémoire des participants à la communication elles sont traitées, i.e. rajoutées/éliminées/contrastées, etc. avec des données qui y figurent déjà ; il est à supposer aussi que certaines informations permettent d'anticiper sur l'apparition de certaines autres. Dans cette logique :

1. l'interprétation des énoncés consiste à effectuer des calculs et de construire des hypothèses sur les intentions des locuteurs ;
2. le locuteur qui tient à se faire comprendre doit fournir des indications sur la manière dont ses énoncés doivent être traités.

Pour les raisons que nous avons énumérées, à savoir l'accessibilité et la capacité de produire des distinctions, l'information aspectuelle grammaticale associée aux temps verbaux nous paraît la plus indiquée pour encoder des instructions sur le traitement des énoncés. Examinons de plus près ce type d'information pour voir quel type d'instruction elle pourrait transmettre respectivement pour les deux temps verbaux qui nous intéressent.

2.2. Le Passé simple

Il existe des linguistes qui voient dans le PS un passé indéfini. C'est la double dimension aspectuelle du PS — inaccomplie et perfective³ — qui peut justifier cette impression. Si l'association entre PS et inaccompli peut surprendre, c'est uniquement parce que le PS est avant tout un temps du passé et que sa valeur aspectuelle est déduite de cette valeur temporelle : tout ce qui est du passé relève forcément de l'accompli. Pour boucler la boucle, l'aspect accompli justifie les considérations sur le comportement des PS dans le discours et sur l'ordre temporel qu'ils « imposent » aux événements. Curieusement cette logique n'est pas appliquée à l'IMP, à qui on attribue massivement la même valeur, celle de temps du passé. Pourtant, si l'on regarde les événements qui ne se passent pas dans l'actualité (de la communication, de la volonté d'une action, etc.) à partir justement de cette actualité, tous les procès apparaîtront comme accomplis. Si l'on admet, par contre, que la valeur aspectuelle de telle ou telle forme verbale doit être calculée en relation avec la perspective qui la rend accessible, il faudra décider de l'accomplissement ou du non accomplissement des procès au PS en relation avec une perspective instituée par l'IMP.

Une forte contradiction domine la représentation des procès au PS : d'une part l'action est envisagée dans sa globalité (et cela quelle que soit la valeur aspectuelle lexicale), tout en privilégiant l'avènement du procès dans le contexte ouvert par une perspective. Plus précisément, une action au PS se passe à un moment (du passé) mais on ne prend pas en compte sa réalisation, mais son existence. Cette double contrainte de représentation est peut-être responsable de l'infirmité chronique des événements au PS : en dehors d'une détermination temporelle adverbiale ou par datation, le PS est incapable de construire une référence temporelle.

(6) Pierre mangea des huîtres.

Dans (6) l'action effectuée par Pierre ne peut être située dans le temps, sinon dans un passé indéfini, ce qui est sans conséquence sur la possibilité d'attribuer un sens à l'énoncé (à part le sens lexical donné par la relation entre *manger* et *des huîtres*). Cela est dû, à notre avis, au fait que l'action est présentée non pas comme un événement entraînant certains effets, mais comme le donné d'un certain moment. Si l'on introduit le même énoncé dans un co-texte plus élaboré on obtient tout au plus des effets d'interprétation locale :

(7) Pierre passa une soirée très agréable : il revit ses amis et tint quelques discours devant eux, il mangea des huîtres et but du champagne, il dansa beaucoup et fit la cour à toutes ses partenaires.

³ Cf. notamment R. Martin (1971, 94).

Il s'agit, dans (7), juste d'une série d'exemples qui illustrent le concept de *soirée agréable*, ou, plutôt d'un calcul pragmatique qui nous donne la possibilité de mettre en relation *soirée agréable* et les événements proposés.

Pour nous, le PS ne fait rien d'autre qu'introduire des procès-concepts dans le discours ; son rôle peut être comparé à celui de l'infinitif, qui est moins dynamique.

2.3. L'imparfait

On reconnaît unanimement à l'IMP son caractère inaccompli et imperfectif ; les interprétations temporelles qui en découlent sont, elles, très diverses : l'IMP est ou n'est pas un temps du passé, ses différentes valeurs sont des propriétés sémantiques ou des effets contextuels, etc. Ce qui nous semble remarquable dans le cas de l'IMP, et c'est d'ailleurs ce qui est le plus évident pour ce « temps », ce n'est pas tant que le procès ne soit pas achevé, mais surtout le fait que le concept véhiculé semble être proposé pour rester plus longtemps dans la mémoire. Nous n'avons aucune preuve concernant le fonctionnement du cerveau comme réaction à l'énonciation des formes verbales du français, mais il est fort possible que les évaluations en termes de durée/étendue/intervalle ouvert soient justement dues à une intuition de cette persistance. Il est, certes, difficile de dire si les choses sont ainsi parce que lors de chaque utilisation on construit une image des différents chronotypes, ou tout simplement parce que les temps verbaux représentent des conventions liées aux opérations sur les concepts, ou à la manipulation des notions. Il n'est pas difficile d'accepter que dans la nature, aussi bien que dans la société des hommes, il existe un certain nombre de régularités quant au fonctionnement des choses : des événements ont lieu et leurs conséquences sont importantes, des événements, des choses et des êtres, et leurs qualités respectives entrent en conflit, se complètent, s'accumulent, si bien que l'apparition et/ou l'existence de certaines réalités empêchent/favorisent/neutralisent l'apparition / la disparition de certaines autres. Si les choses se passent ainsi, il est sans doute nécessaire de posséder des outils linguistiques qui rendent compte de ces réalités.

En postulant l'existence d'un tel système, nous nous engageons en faveur de l'idée que la communication est un processus inférentiel et non pas descriptif. Renvoyer à une image de la réalité n'est pas le but de la communication, on arrive à communiquer en donnant à notre interlocuteur accès à une situation afin qu'il puisse lui-même en extraire le sens ; dans les contextes de communication les plus anodins, on offre à nos interlocuteurs la possibilité de calculer nos intentions en déclenchant chez eux des représentations mentales sur des situations complexes.

2.4. Situations et formes verbales dans l'interprétation

En disant *Bianca canta, Igor l'accompagna au piano*, on donne en fait des indications permettant à l'interlocuteur de se représenter deux événements et ce faisant on donne à comprendre au destinataire qu'il existe un sens récupérable à partir de cette double représentation. A la différence des analyses consacrées à la temporalité, nous considérons que l'interprétation des énoncés n'a pas pour but ultime des résultats du type : [Bianca (chanter), moment x du passé]; [[Igor (accompagner), Bianca, moment x du passé]. L'interprétation prend en considération la présence des deux énoncés et est orientée par l'information procédurale concernant les concepts véhiculés par les verbes. Les formes verbales seraient ainsi capables d'indiquer quel est le traitement qui doit être appliqué à un concept.

Les sémantiques de la temporalité ont sans doute décrit toutes les valeurs associées aux formes temporelles prises isolément. Les résultats obtenus auront toujours de la valeur, puisqu'au fond on s'est efforcé de comprendre ce qui fait la différence entre les formes verbales. Nous ne nous éloignons d'ailleurs pas de ces conclusions, tout en leur refusant le rôle de marqueur sémantique dans le sens traditionnel du terme. L'articulation des énoncés dans le discours ne se fait pas selon un mouvement linéaire ; un discours ne peut pas être, à notre avis, une succession rendue possible par les propriétés individuelles des unités qui la composent. Nous pensons, au contraire, que l'ensemble des énoncés que nous produisons est organisé autour d'unités d'intentionnalité qui ne sont pas nécessairement explicitées, mais qui sont parfaitement récupérables grâce à la reconnaissance d'instructions simples.

Les **situations** sont ainsi pour nous des ensembles complexes de représentations sur lesquelles l'esprit de l'interprétant effectue des calculs basés sur sa connaissance du monde. Les situations ne sont pas précisément des reflets de la réalité, encore moins des rappels ou des anticipations de moments dans le temps absolu, mais plutôt des concentrations de tensions entre des concepts ; ces tensions sont éliminées par des calculs, i.e. en confrontant les relations possibles entre les concepts à des micro et macro-connaissances du monde.

Dans notre cas précis, celui de Bianca et de Igor, il ne suffit pas de savoir que l'on ne peut accompagner au piano quelqu'un après que ce quelqu'un a fini de chanter pour identifier la position correcte des deux événements l'un par rapport à l'autre (macro-connaissance du fonctionnement du monde), mais on essaiera d'aller plus loin et d'interpréter cette séquence d'événements en fonction de connaissances supplémentaires. Dans un récit on est forcé à la merci de. Dans la réalité, les choses sont différentes. Sans entrer dans les détails, il nous semble que, à la différence du Passé

Composé, le PS, n'est pas en mesure justement de convoquer des connaissances accessibles aux interlocuteurs.

Une de nos hypothèses de travail est que les formes verbales véhiculent des concepts et donnent en même temps les instructions nécessaires au traitement de ces concepts. En vertu des propriétés aspectuelles que nous avons précisées, le PS et l'IMP participent directement à la construction des situations, selon un schéma simple et relativement facile à établir :

- le PS introduit des contenus conceptuels correspondant à des moments d'action ou à des étapes d'événements ;
- l'IMP introduit des concepts valides pour l'ensemble de la situation, i.e. qui entreront, de près ou de loin, dans le calcul d'une situation.

Pour fonctionner véritablement, ces instructions devraient s'inscrire dans un système cohérent d'interprétation.

2.5. La Théorie de la pertinence

Conformément à la Théorie de la pertinence (TP) (Sperber et Wilson 1989), la communication humaine est un processus qui comporte un *niveau codique*, la Forme logique (FL) de l'énoncé, et un *niveau inférentiel*, sans qu'il y ait une hiérarchie entre les deux ni d'ordre de production ou d'interprétation. La compréhension des énoncés est le résultat d'un calcul qui vise, d'une part, la confrontation d'hypothèses manifestes dans le contexte de communication, et, d'autre part, l'obtention d'un rendement optimal pour l'effort de traitement. Il ne s'agit donc à aucun moment, pour le destinataire, de retrouver une interprétation correcte et unique, et cela d'autant plus que ce qui est communiqué, ce sont des intentions, des attitudes et autres projections de la volonté qui sont, difficilement accessibles en tant que telles ou en tout cas difficiles à formaliser.

Selon la TP, la communication est un processus ostensif-inférentiel dont le fonctionnement est décrit comme suit :

Le locuteur L produit un stimulus qui rend manifeste à L et au destinataire D que L a l'intention, au moyen de ce stimulus, de rendre manifeste, ou plus manifeste à D un ensemble d'assomptions {I}.

L actualise ainsi, par son énonciation, une **intention informative** — *rendre manifeste un ensemble d'assomptions contextuelles {I}* — et une **intention communicative**, celle de *rendre mutuellement manifeste aux participants à la communication que le locuteur a cette intention informative*. La reconnaissance des intentions communicative et informative rend possible l'interprétation de l'énoncé et permet la réalisation de la communication. Interpréter des énoncés revient à pouvoir construire, à partir de leur occurrence, des hypothèses sur les intentions informative et communicative du locuteur ; plus précisément, il s'agit pour l'interlocuteur de transmettre une

intention informative via la reconnaissance de l'intention communicative du locuteur. Reboul & Moeschler (1998) identifient quatre types d'intentions en fonction de la classification de Sperber et Wilson et du niveau de l'unité support. Dans le processus d'interprétation, l'interlocuteur tente d'identifier des *intentions informatives locales* — au niveau de l'énoncé — et *globales* récupérées au *niveau du discours* ainsi que des intentions communicatives locales et globales qui ouvrent l'accès respectivement aux intentions informatives.

Il serait difficile d'établir une correspondance stricte entre d'une part les niveaux de formation des hypothèses sur les intentions et, d'autre part, les instructions fournies par les temps verbaux. Il nous semble pourtant que le rapprochement n'est pas impossible. Les formes verbales montrent comment il faut traiter, *i.e.* se représenter le contenu conceptuel véhiculé par les verbes dans la perspective d'une utilisation des contenus comme termes d'un calcul. Cette manière de voir les choses nous paraît adéquate dans la mesure où chaque énoncé produit dans un contexte de communication est sujet à une évaluation de pertinence en fonction des effets contextuels qu'il produit. Ces effets contextuels concernent, de notre point de vue, la qualité des représentations qui permettent à l'interlocuteur de construire une situation. Les énoncés seront pertinents s'ils facilitent à l'interlocuteur l'accès aux événements dont une situation est composée et/ou si les énoncés sont des indications sur la manière dont ces représentations doivent être traitées. Les instructions liées au traitement relèvent des intentions communicatives, car le fait de soumettre à l'attention de quelqu'un un énoncé revient à faire savoir que l'énoncé en question produit du sens.

Tout interlocuteur confronté à un problème d'interprétation construit par ailleurs une méta-hypothèse conformément à laquelle l'ensemble de la production du locuteur est susceptible d'être traitée en ces termes et contient les indices les plus efficaces pour permettre son interprétation. La construction d'hypothèses n'étant pas un processus ordonné, la distinction entre les différents types d'intentions et les différents niveaux est purement « didactique » ; aucun élément n'indique que le processus serait orienté du simple au complexe. Il est à supposer, au contraire, que des hypothèses sur les intentions communicatives globales sont formulées très vite, en vertu d'indices contextuels et grâce à l'expérience conversationnelle de l'interlocuteur, aux informations que celui-ci possède sur la personnalité, l'attitude et les intentions générales du locuteur.

3. Construction d'hypothèses et temps verbaux

La valeur aspectuelle donne une certaine image du procès exprimé par le verbe ; cette image est pour nous une représentation de l'importance que

prend le procès dans l'économie de la situation, i.e. du rôle que l'événement y est appelé à jouer, car de cette représentation mentale du procès on arrive, par analogie, à déterminer le traitement qu'on doit réserver au contenu conceptuel véhiculé par le verbe.

Le procès présenté au PS est perfectif et inaccompli, ce qui implique la saillance par défaut de la borne initiale, avec un effet d'inchoativité ; cela veut dire, grossièrement, que c'est l'apparition de l'éventualité dans le cadre qui compte et non pas la façon dont on se la représente. Cette indétermination dans la représentation du procès, qui peut être associée à la contradiction entre inaccompli et perfectif, ainsi que l'indétermination temporelle du PS contribuent à créer une impression d'incomplétude sémantique. Cette incomplétude déclenche un phénomène intéressant, responsable peut-être de l'effet de progression temporelle lié à la présence de PS en série : ne trouvant pas assez d'information pour construire une représentation complète de l'événement (« ses tenants et aboutissants »), ni pour décider du rôle du concept respectif dans la situation donnée, l'interlocuteur cherche instinctivement une suite susceptible de justifier la présence de l'énoncé au PS. Ce processus conduit à une sensation de fuite en avant ou vers la droite, dans le sens de la progression de la chaîne écrite, que l'on peut facilement interpréter comme de la progression temporelle. Dans l'exemple suivant, on peut constater une nette différence d'orientation : l'esprit cherche un complément d'information à droite, il avance dans le discours, alors que le schéma d'action indique plutôt une régression, chaque événement précède dans le temps absolu son antécédent de la chaîne discursive :

- (8) Paul réussit parfaitement son match ; il suivit à la lettre les indications que son entraîneur lui donna.

Les concepts donnés au PS seront traités comme des parties d'un événement ou des étapes dans une série d'événements puisque aucune autre valeur ne peut être inférée à partir de leur contenu aspectuel. Cela nous permet de considérer qu'à partir des occurrences de PS on peut construire des hypothèses sur les intentions communicatives et informatives locales :

1. la fuite en avant indique l'intention communicative du locuteur, à savoir celle de signaler la présence de concepts dans la situation ;
2. la capacité des PS de déclencher/évoquer des séries d'événements permet de construire une représentation des types d'événements dont la situation est constituée.

Le PS représente, à notre avis, un moyen simple mais remarquablement efficace d'accumuler des concepts sans encombrer la mémoire à court terme (le niveau auquel s'accumulent des informations soumises à un traitement immédiat, celles qui proviennent de l'avancement du discours notamment). Tout énoncé e_{PSn} s'inscrit dans la série ouverte ou continuée par un énoncé

e_{PSn-1} . Le PS est capable ainsi d'évoquer des schémas d'action et des séries d'événements qui entreront dans le calcul interprétatif.

En ce qui concerne l'IMP, ses qualités aspectuelles le désignent comme le meilleur candidat pour introduire des concepts valides pour l'ensemble de la situation. L'IMP est aussi et surtout la forme verbale qui permet de construire des situations. La présence d'un IMP à côté d'une occurrence ou d'une série de PS est le plus souvent interprétée comme causalité, explication, cadre général qui permet d'associer un objectif, un résultat, ou une valeur à un événement donné au PS. Bien que difficiles à formaliser, ces interprétations intuitives en disent long sur le rôle de l'IMP.

- (9) Paul attrapa une contravention. Il roulait trop vite. (cause)
- (10) Marie sortit de la chambre où se trouvait Paul. (cadre + explication / motivation du geste de Marie)
- (11) Je tenais à remplir les tâches classiques du touriste. Nous montâmes au Tibidabo et pour la première fois je vis scintiller à mes pieds une ville méditerranéenne. Pour la première fois je m'aventurai dans un téléphérique qui nous hissa sur les hauteurs du Montserrat. (justification)
- (12) Marie alla ouvrir les fenêtres. Le soleil inondait la pièce de sa chaleur bienveillante. (intention qui précède et justifie l'action)
- (13) Le voisin entra dans la cour, se mit à fouiller dans la boîte à outils, en prit un marteau et ressortit ; c'en était trop. (commentaire / évaluation)
- (14) L'horloge marquait cinq heures. Jean Chabot regarda l'aiguille avancer soixante fois d'une minute, se leva, prit son chapeau et ferma son tiroir à clef (les *cinq heures*, concept introduit par un IMP, donnent un sens à la série d'événements)
- (15) Pour l'apaiser, elle lui donna son argent : trois francs vingt, un vrai trésor, qu'il regardait avec des yeux agrandis. (la série d'événements débouche sur des circonstances à partir desquelles on peut inférer une situation)

Les occurrences/séries de PS ne suffisent pas à elles seules à la construction d'une situation. Un concept disponible pour entrer en relation avec les PS donne un sens à ces derniers. C'est peut-être la raison pour laquelle il est pratiquement impossible d'imaginer un récit qui contiendrait uniquement des PS. Or, les représentations mentales sur les situations présentées dans le récit, endroit de prédilection du PS et de l'IMP, doivent être construites de toutes pièces.

Le rôle des formes verbales temporelles dans la construction des hypothèses sur les intentions du locuteur pourrait être décrit comme suit :

- 1) intentions communicatives locales : les PS donnés à traiter, analyse des informations aspectuelles ;
- 2) intention informative locale : suite à l'analyse des informations aspectuelles — création d'un « squelette » de la situation ou du cadre d'action de la situation — détermination du type de schéma d'action à

introduire dans la situation, ouverture de scénarii sur le déroulement des événements ;

- 3) intention communicative globale : construction d'une situation par l'introduction d'un IMP dans la mémoire discursive ;
- 4) intention informative globale : mise en relation du concept véhiculé par l'IMP et le schéma d'action construit par les PS ou inféré à partir d'occurrences de PS. Suite à ce calcul, des concepts et des hypothèses sont éliminés, renforcés, contrastés, etc.

Une question qui vient tout de suite à l'esprit concerne la présence de plusieurs IMP en combinaison avec le/des PS ; comment fait-on pour identifier lequel est susceptible d'entrer en relation avec tel schéma d'action et surtout comment fait-on pour identifier la situation précise créée ? Il faut remarquer tout d'abord que la construction d'une situation exige la présence d'au moins un IMP, mais que rien n'exclut la présence de plusieurs IMP, i.e. de plusieurs concepts valides pour toute la situation. Nous ne pouvons donner ici une réponse complète à cette question, mais il nous semble que le rôle d'un certain nombre d'adverbiaux est justement celui de marquer le passage d'une situation à l'autre. Une réponse plus directe est offerte par la Théorie de la pertinence elle-même : un de ses principes prévoit, en effet, que l'interlocuteur arrête le processus d'interprétation lorsqu'il considère avoir obtenu suffisamment d'effets contextuels pour l'effort de traitement investi. On peut considérer ainsi que le découpage en situations n'est pas un objectif en soi, pas plus que l'identification de la référence temporelle des événements. Le processus d'interprétation se poursuit tant qu'on n'a pas désamorcé les tensions introduites par les PS ou que les IMP ne sont pas entrés dans un calcul. Quoi qu'il en soit, il est illusoire de s'attendre à la possibilité de structurer un discours selon les principes d'interprétation que nous venons d'énoncer. Les objectifs traditionnels de l'activité de structuration ne peuvent pas être servis par ces principes.

4. Conclusion

Le passage d'une conception des temps verbaux comme des signes forts, qui contribueraient directement à la construction du sens dans le discours, à une perspective dans laquelle les mêmes temps fournissent uniquement des instructions de traitement et laissent au calcul pragmatique la majeure partie du travail d'interprétation peut paraître brutale. Nous considérons pourtant que cette voie doit être suivie, car elle ouvre des perspectives prometteuses sur un modèle général de l'interprétation des énoncés.

Une notion qui ne pouvait démontrer ici toute son utilité, celle de *situation*, reste pour nous fondamentale dans l'articulation des moments d'interprétation ; l'activité d'interprétation ne peut pas être un mouvement

rectiligne, conditionné par le fil du discours, elle ressemble plutôt à un ensemble de mouvements d'apparence aléatoire mais gouvernés par des principes simples et faciles d'accès. Il faut enfin souligner le fait que les exemples que nous avons proposés restent artificiels, dans la mesure où, afin de mieux montrer le fonctionnement des temps verbaux, nous avons essayé d'isoler des séquences d'énoncés dépourvues de connecteurs et d'adverbiaux temporels.

Bibliographie

- BENVENISTE E. (1966), « Les relations de temps dans le verbe français », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 187-207.
- GOSELIN L. (1996), *Sémantique de la temporalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KAMP H. (1981), « Événements, représentations discursives et référence temporelle », *Langages* 64, 39-64.
- KAMP H. & ROHRER C. (1983), « Tense in texts », in BÄUERLE R., SCHWARZE C. & VON STECHOW A. (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin, de Gruyter, 250-269.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MOESCHLER J. (1993), « Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence », *Langages* 112, 39-54.
- MOESCHLER J. (1998), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER J., JAYEZ J., KOZLOWSKA M., LUSCHER J.-M., DE SAUSSURE L. & STHIOL B. (1998), *Le Temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- REBOUL A. & MOESCHLER J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minit.